



DR BASSE



NORMANDIE



# CHSCT

COMITE HYGIENE SECURITE CONDITIONS DE TRAVAIL



## Membres FO LCL :

Membre du CHSCT : Steve MARTIN Tel : 06 81 84 84 67

Représentante Syndicale au CHSCT : Edith LAUVERGNE Tel : 06 85 05 75 18

*Le 10 avril 2009, les CHSCT ont été renouvelés pour un nouveau mandat de deux ans. C'est pour vos représentants FO l'occasion de vous présenter le bilan des principales actions menées au cours du mandat écoulé.*



## VISITES DES AGENCES :

Les agences visitées ont été nombreuses mais il est difficile de couvrir toute la Basse-Normandie à raison d'une journée par trimestre.

*N'hésitez pas à nous parler, lors de notre passage, des problèmes que vous rencontrez.*



## REUNIONS TRIMESTRIELLES :



## AUTOMATISATIONS :

**GRANVILLE, LA FERTE MACE, HONFLEUR, ARGENTAN, COUTANCES et BAYEUX ;**

FO est intervenu, à chaque fois, pour dénoncer la diminution des effectifs de l'Accueil, pour contester le calcul du temps estimé pour la maintenance et pour le choix des automates souvent insuffisants en particulier pour les clients professionnels.

**AVIS FO LCL :** Pour tous les dossiers d'automatisations, **FO LCL** est favorable aux travaux qui améliorent les conditions d'accueil des clients et les conditions de travail du Personnel mais FO est défavorable aux automatisations qui entraînent des suppressions de poste.



### **FERMETURE DE L'AGENCE DE PERIERS** : (réunion du 21/10/2008).

**FO LCL** est intervenu pour avoir des éléments chiffrés plus complets, pour demander l'affectation en renfort à Carentan de la Conseillère d'Accueil de Périers et pour obtenir le maintien d'un véhicule LCL au DA de CARENTAN qui continuera à suivre les clients de Périers et qui devra se rendre au domicile des plus âgés.

**AVIS** : **FO LCL** a souligné que l'agence dégageait un PNB de 160 K€ et que la fermeture entraînerait inévitablement la perte des clients âgés, nombreux à Périers.

**FO LCL** a donc voté contre la fermeture.



### **HARMONISATION DES HORAIRES** : (réunion du 20/06/08)

La Direction a présenté ce projet en juin 2008 au CHSCT. A l'origine, il prévoyait le passage de CAEN République à une ouverture du mardi au samedi. **FO LCL** a obtenu, en CE à Nantes, le maintien du rythme du lundi au vendredi.

Pour La Ferté Macé, Flers, St Pierre /Dives et Cherbourg, qui changeaient de jour, **FO LCL** a adressé un questionnaire au Personnel concerné pour avoir son avis sur les conséquences commerciales mais aussi personnelles de ce changement.

**AVIS** : **FO LCL** a donné un avis défavorable car ce projet prévoyait aussi d'augmenter l'amplitude des horaires d'ouverture à la clientèle, donc de diminuer le temps disponible pour le travail administratif ce a dégradé les conditions de travail. D'autre part le choix des jours d'ouverture n'a pas été fait en tenant compte des spécificités locales (St Pierre/Dives sera fermé le jour du marché) et le changement des jours de week-end pose des problèmes dans la vie personnelle des salariés (garde d'enfants, rythme différent du conjoint).



### **PROJET CLARA** : (réunion du 20/02/09)

Le but est de retirer des agences tous les dossiers papier des clients particuliers et privés. Avant leur envoi pour archivage, il faut isoler les comptes fermés, effectuer le classement en retard puis étiqueter et mettre en carton.

A l'avenir, les nouveaux documents seront adressés à ENIA pour être scannés, ils seront ensuite visibles sur le poste de travail dans le classeur électronique.

**FO LCL** a demandé que des moyens soient donnés pour aider au classement préalable car dans certaines agences, cela représente une quantité importante. La Direction a refusé estimant que cette tâche fait partie des missions habituelles des conseillers.

**FO LCL vous incite à déclarer les heures supplémentaires effectuées dans le cadre de ce projet.**

### **AUTRES SUJETS** :

Le CHSCT fait également des suivis réguliers sur les sujets suivants :

- ❖ Travaux en cours (Exemples : sol enceinte technique Vire, porte d'entrée Falaise...)
- ❖ Absences Longues Durées
- ❖ Accidents du travail
- ❖ Incivilités ☹ (exemple : Avranches)

**FO vous invite à déclarer les incivilités dont vous êtes victimes (procédure reprise dans la DOC).**

- ❖ Médecine du travail : bilan annuel